



T'Air Aventure
Association loi 1901
63240 Le Mont Dore

Tel -Fax : 04.73.21.65.34
Portable : 06.08.85.44.71
Email : t.air.aventure@orange.fr

Le Journal des T'AIRIENS

Février 2012

Sommaire :

- * *Randonnée de Merdençon ;*
- * *Le Site Internet ;*
- * *L'Aquagym ;*
- * *Info.*



La Randonnée de Merdençon

La deuxième randonnée s'est déroulée le samedi 28 janvier 2012, au départ de Chastreix au parking de Sainte-Captée et nous nous sommes rendus au refuge de Merdençon. Sur place, réchauffés par un bon petit feu de cheminée, nous avons partagé ensemble une raclette en faisant fondre le fromage au-dessus des braises. Après avoir mangé une bonne tarte aux pommes, nous avons dégusté des chamallows grillés. En quittant le refuge, la neige s'est mise à tomber, nous avons effectué une pause à la source afin d'y goûter l'eau. C'est de bonne humeur que nous avons traversé

la forêt et pris le chemin du retour avec une neige toujours plus abondante... Vivement la prochaine randonnée !!!

Le Site Internet :

L'association vous propose d'aller visiter le site Internet qu'elle vient de mettre en ligne (<http://www.tairaventure.jimdo.com>). Vous y trouverez des photos, les informations sur les tarifs, les conditions les horaires et les différentes activités. Une page Facebook est également visible que pour les personnes ayant un profil Facebook.

L'Aquagym :

Des cours d' Aquagym ont été mis en place par l'association depuis deux semaines dans une piscine privée à l'hôtel l'Aviation sur la commune de la Bourboule. Ces cours ont lieu le lundi matin de 9h30 à 10h30. Pour plus d'informations sur cette activité (lieu, photo, conditions, tarifs), vous pouvez les trouver sur le site internet sus mentionné.

Info :

La prochaine randonnée aura lieu le dimanche 26 février 2012 de 9h30 à 17h. Les modalités de cette journée (le lieu, le tarif et l'organisation de la journée) vous seront communiquées par mail ultérieurement.

Une convention est sur le point d'être signée avec le magasin de sport « GO SPORT ». Grâce à cette convention, une réduction vous sera accordée en caisse. Il faudra être porteur de la carte d'adhérent et une pièce d'identité.



Associativement Jean-François